

## **Intervention du personnel devant le comité d'évaluation d'AERES du laboratoire de Géologie)**

### I) INTRODUCTION

Nous sommes nombreux au laboratoire de Géologie de l'ENS, UMR8538 du CNRS, chercheurs, enseignants-chercheurs (ECs), ITAs, ATER, doctorants et post-doctorants à trouver les réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche engagées par le gouvernement extrêmement préoccupantes. C'est pourquoi nous avons demandé à la direction de pouvoir nous adresser à vous et vous résumer nos sujets d'inquiétude au début des deux jours que vous allez passer dans le laboratoire.

Comme beaucoup d'autres nous avons hésité entre sidération et colère devant l'agressivité délibérée du discours du président de la république sur la recherche, le 22 janvier. Agressivité que ne justifient ni le caractère sommaire des analyses assénées, ni le caractère platement comtable des ambitions mises en avant.

Comme beaucoup d'autres, nous ne saurons accepter ni la condamnation des organismes français au motif de comparaisons mal informées et de mauvaise foi avec l'étranger ni, sous couleur d'évaluation, la mise en accusation globale des enseignants-chercheurs, auxquels le président-procureur promet des millions d'euros tout en les rendant, au fond, responsables devant l'opinion, par l'insuffisance prétendue de leurs performances, de tous les maux économiques du pays.

Comme beaucoup d'autres, nous dénonçons l'ingérence brutale et permanente dans la sphère des compétences académiques d'un pouvoir politique qui court-circuite toutes les instances et toutes les procédures de concertation en nommant à tour de bras des « comités » majoritairement acquis à ses positions.

Depuis des mois, le gouvernement proclame sa volonté de réformer le système de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le hisser au meilleur niveau mondial mais les orientations retenues sont souvent en contradiction avec le but affiché. Il n'y a pas un refus de principe aux réformes, ni un rejet en bloc des propositions du ministère. Mais après analyses des textes et des discours prononcés par l'exécutif, nous constatons que de nombreux éléments de la réforme actuelle risquent d'aggraver plus que de résoudre les problèmes des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur.

La gravité de la situation et la stérilité des discussions avec le ministère nous contraignent à des actions de protestation inhabituelles. Nous allons vous détailler en quoi nous pensons que ces mesures sont incohérentes et inquiétantes.

*Le texte est lu jusqu'à ce point – la suite étant portée sur une présentation Power-Point*

*NB : De nombreux points de cette intervention sont issus du texte de B. Chaudret, d'A. Fert, Y. Laszlo, et D. Mazeaud ; du communiqué du C3N du 9/02/2009; de la lettre des directeurs de laboratoire de l'IN2P3 du 10/02/2009; du texte lu lors de la visite par l'AERES du LSCE et du LMD, laboratoire associé au laboratoire de Géologie au sein du département TAO de l'ENS. Une liste de signatures de soutien à ce texte sera recueillie auprès des personnels du laboratoire pendant les réunions du Comité et remise à son Président par le Conseil de Laboratoire.*

## II) SUJETS D'INQUIETUDE

### 1) Mode de financement de la recherche

Un excès de financement de projets à court terme ou trop ciblés, aux dépens des dotations annuelles des laboratoires et des financements de projets libres (dits blancs) est contre-productif. Or dans la situation actuelle, la part réelle des dotations annuelles dans le budget des laboratoires diminue tandis que l'augmentation réelle des projets blancs est dérisoire par rapport aux standards internationaux.

Pourquoi une telle situation est-elle contre-productive ?

- Inefficacité du système de financement sur projets courts (3 ans), utilisation complètement inefficace de l'argent de l'état: nous passons notre temps à chercher des crédits et à évaluer les projets des autres au lieu de travailler vraiment ;
- Quel sens donner aux exercices de prospectives à 4 ans tels que nous venons de le faire dans le cadre de cette évaluation, quel sens donner à une politique scientifique dans un laboratoire si, dans les faits, les orientations réelles sont dictées par les projets qui sont financés ?
- 3ème raison, d'ordre fondamental : nous sommes convaincus du danger d'une vue à court terme négligeant la recherche fondamentale. Par exemple sur les thématiques sciences de la Terre aléas et environnement, le danger est de construire un château de cartes fragile en finançant sur appels thématiques tout ce qui est adaptation, vulnérabilité, sans renforcer les connaissances de base sur la machine Terre. Citation d'A. Fert : « Ce que dit mon prix Nobel, c'est aussi que si la recherche est importante pour l'économie, elle commence par des travaux fondamentaux qu'il faut ensuite transférer de manière fluide vers les entreprises ».

En résumé, le financement de projets novateurs, importants, à implication sociétale, regroupant la masse critique et évitant le saupoudrage des ressources – OUI !... mais en plus du financement de base, par les organismes de recherche, et non à la place.

### 2) Diminution du nombre de postes ouverts pour les chercheurs ET les ITA

Le système de financement sur projets va de pair avec une augmentation infernale du nombre d'emplois précaires dans les laboratoires. Cette situation est contre-productive :

- Système de nouveau totalement inefficace : - impossibilité de maintenir le suivi des recherches et travaux entamés par du personnel précaire, impossibilité de maintenir la qualité des mesures à long terme (ex : réseaux de surveillance des failles, paramètres de rotation de la planète).
- gaspillage humain : des jeunes brillants se retrouvent sans possibilités d'embauche, décident de quitter le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur ou de quitter la France ; le temps passé par les permanents du laboratoire à former des personnes qui quittent ensuite le laboratoire est perdu.
- La mutualisation basée sur des objectifs purement comptables et l'externalisation des services qui génère un éloignement entre les acteurs de la recherche et la perte de savoir-faire.
- Les réformes en cours sont par ailleurs totalement incohérentes quand, d'une part, le discours du ministère est qu'il souhaite renforcer le financement de la recherche et de

l'enseignement supérieur, et qu'en pratique, il supprime par centaines les postes dans les universités et les organismes de recherche. Comment comprendre que les réductions d'effectifs touchent notamment les universités les mieux placées dans les classements ?

- Chaires d'excellence : exemple d'idée qui aurait pu être bonne mais qui a été détournée pour en réalité aboutir à une diminution du nombre de postes offerts : dans la configuration actuelle, chaque chaire, avec ses crédits de recherche budgétisés avec les salaires, coûte presque autant que deux postes d'enseignant-chercheur ou de chercheur : à budget constant, chaque chaire « consomme » donc deux postes ou presque et conduit ainsi à diminuer le nombre global de postes disponibles. Cette diminution des postes disponibles réduira le nombre global de brillants chercheurs recrutés et ira donc à l'encontre du but recherché : attirer ou retenir les meilleurs.

En résumé, la situation actuelle est désastreuse, les réformes en cours, si elles étaient menées à terme ne feraient que l'aggraver. A l'heure où l'économie en France a besoin d'investissements d'avenir aux dires mêmes du président de la République, la politique à courte vue de coupes claires sans discernement dans la recherche et l'enseignement supérieur est suicidaire.

### 3) Réorganisation de la structuration de la recherche

Nous sommes opposés à la conversion du CNRS en une agence de moyens ne couvrant plus toutes les disciplines. L'éclatement du CNRS sonne la fin d'une vision nationale pluridisciplinaire de la science française (qui était un atout de la France par rapport aux autres pays européens !). Le CNRS divisé en Instituts indépendants et autant de baronnies, bel exemple de politique nationale coordonnée, invoqué par le président. Comment maintenir les moyens lourds (accélérateurs, observatoires astronomiques, navires océanographiques) et les coordonner sans la structuration d'un organisme pluridisciplinaire ? Nous sommes profondément attachés aux missions essentielles du CNRS, faire progresser le champ des connaissances dans toutes les disciplines, valoriser et diffuser auprès du public les avancées scientifiques et techniques, valider par son expertise connue et reconnue les champs scientifiques, contribuer à la formation par la recherche. Ce rôle central du CNRS nous paraît l'indispensable complément de la montée en puissance des universités, que nous soutenons. La transformation du CNRS en simple agence de moyens n'est pas compatible avec ces missions.

A. Fert : « il faut absolument garder la capacité de coordination, d'élaboration d'une stratégie nationale du CNRS dont l'Agence nationale de la recherche (ANR) n'est pas dotée. »

### 4) Enseignement supérieur

L'équilibre entre activité d'enseignement et de recherche des enseignants-chercheurs est complètement déterminé par le temps de service auprès des étudiants. Les 192 heures actuelles sont incompatibles avec une activité de recherche soutenue, comme le prouve toute comparaison avec les pays étrangers où la recherche est réellement portée par les universitaires. Le décret modifiant le statut des enseignants-chercheurs ne pose plus ces 192 heures comme une limite maximum. Ceci est en complète contradiction avec l'ambition en termes de recherche scientifique affichée pour l'université.

De plus, selon ce même décret, la modulation du temps de service sera décidée essentiellement au niveau local dans chaque université. Or celles-ci sont actuellement dépourvues de système administratif performant, et n'ont aucune expérience de la gestion effective des ressources humaines. Cette situation est donc porteuse de décisions arbitraires et contre-productives.

La principale raison du fossé existant en France entre le monde académique et celui de l'entreprise est la dualité de notre système d'enseignement supérieur où, pour l'essentiel, les responsables d'entreprises et les ingénieurs sont formés hors de tout contact avec l'univers de la recherche et où la présence des titulaires de doctorats parmi les responsables d'entreprise est marginale. Il n'y a rien dans les propositions du gouvernement ou son action qui soit de nature à changer cela.

#### 5) la « masterisation » de la formation des enseignants du primaire et du secondaire

Sous couvert d'augmenter le niveau des enseignants (bac+5), cette réforme qui peut paraître technique, est en fait portée par des objectifs cachés, inavoués qui sont :

1. Economiser une année de formation des enseignants (la deuxième année d'IUFM, après la réussite du concours), formation pratique aux métiers de l'enseignement, faite de stages en école, et rémunérée.
2. Créer un vivier d'enseignants du primaire et du secondaire, diplômés (par leur master) mais non reçus au concours de l'EN (numerus clausus), puis embauchés en CDD (à bas tarif) par les écoles et collèges qui auront bien besoin d'enseignants. Ces enseignants précaires ne pourront évidemment assurer aucun suivi, ni participer aux tâches collectives de leur école, n'étant pas payés pour cela.

En résumé, cette réforme aboutit concrètement à la diminution de la formation à l'enseignement des futurs professeurs et à la diminution de la qualité de l'enseignement prodigué à nos enfants.

#### 6) le mode d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Un comité chargé de l'évaluation des universitaires et des chercheurs, tire sa légitimité de son indépendance à l'égard du pouvoir central (ministère) et des pouvoirs locaux (par ex. président et conseils d'université) ainsi que de sa composition, en étant un organe représentatif, comprenant toutes les catégories de personnels et un nombre suffisant d'élus pour garantir son indépendance. Ceci garantit une évaluation par des pairs compétents, ce qui est indispensable à toute évaluation impartiale et équitable.

Ce principe est respecté dans tous les pays dotés d'universités et d'instituts de recherche performants, tout simplement parce que l'indépendance est indispensable à une recherche créative et à un enseignement de qualité.

### III) CONCLUSIONS

Notre message au comité AERES :

Nous demandons :

- le retour à des commissions d'évaluation paritaires avec représentation des personnels y compris ITAs à travers des élus ;
- que les conclusions d'évaluation soient restituées au personnel du laboratoire dans la foulée de l'évaluation, dans un esprit de respect mutuel du travail des évaluateurs et du travail des personnels du laboratoire ;
- que les notes soient établies sur la base de critères transparents, et par le comité d'évaluation au même titre que le rapport d'évaluation, de manière à éviter des changements de règles ou des notations établies après coup de façon non consensuelle;
- que vous relayiez nos inquiétudes et nos demandes au niveau du ministère.